

Un centre aquatique aux dimensions olympiques

Un centre aquatique aux dimensions olympiques sur Val Parisis en 2024

Le centre aquatique intercommunal est un projet unique au service de la population locale, des clubs et associations, de l'apprentissage scolaire de la natation et du haut-niveau. Le futur équipement viendra remplacer en 2024 deux piscines vétustes sur Taverny et Saint-Leu-la-Forêt.



Un projet unique pour tous aux portes de Paris !

9 octobre 2020

Dépôt du permis de construire

6 décembre 2021

Début du chantier

30 mois

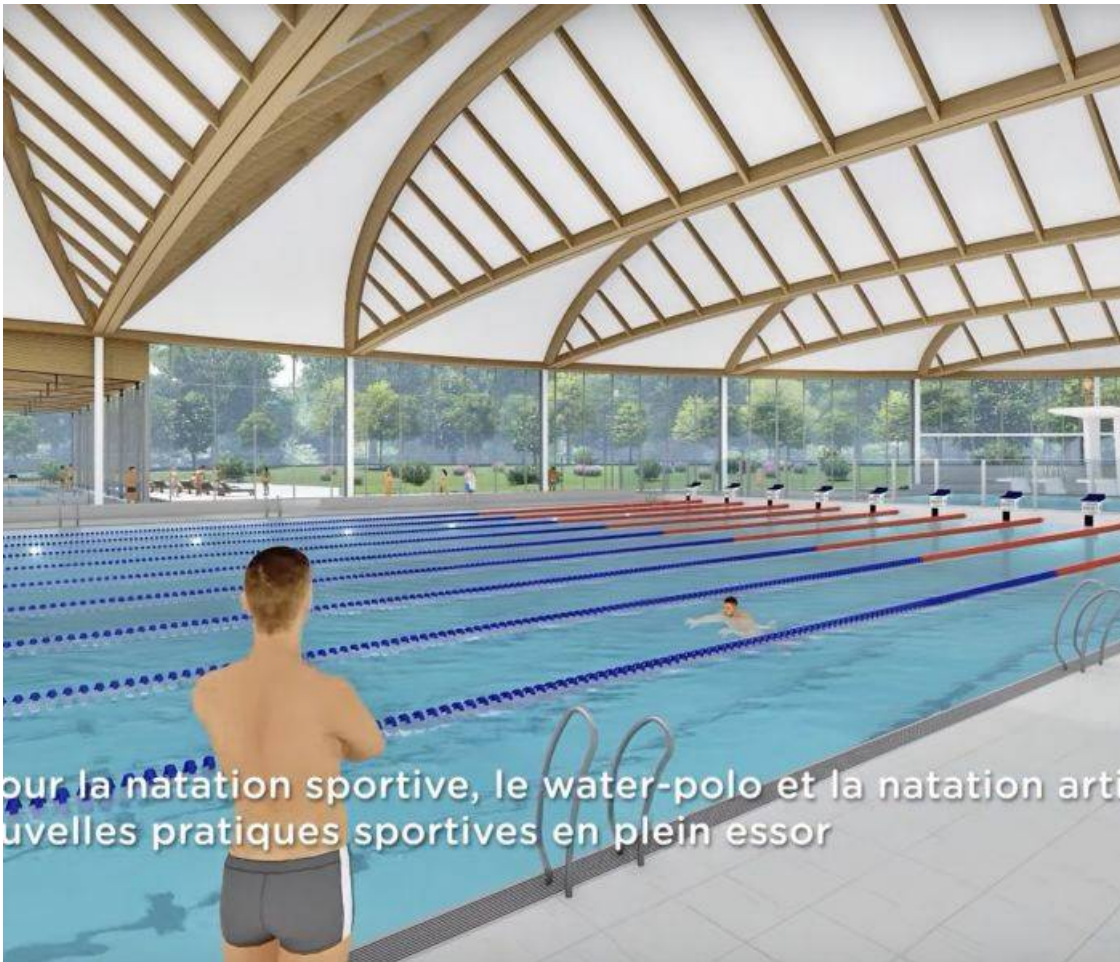
Durée du chantier

8 300 m²

Surface

50,2 M€ TTC

Travaux seuls : 35,2 € HT



Le projet

- Un bassin de compétition aux dimensions olympiques, de 50m à 10 couloirs homologué pour la natation sportive, le water-polo et la natation artistique
- Un bassin d'échauffement et de récupération de 25m à 6 couloirs
- Une fosse à plongeurs
- Une capacité d'accueil de 1 000 baigneurs et de 1 200 spectateurs (gradins fixes et tribunes)
- Une démarche durable par un engagement dans une démarche HQE
- Intégration d'un système de détection de noyade
- Un espace VIP lors des compétitions
- Des espaces réservés aux clubs et aux arbitres
- Des espaces santé
- Un espace remise en forme

- Un espace bien-être

Les points forts

Ouvert à tous les niveaux de pratiques et à l'ensemble des habitants, adapté à tous les publics

Répond à un besoin et à un développement de la pratique sportive de haut-niveau et du sport-santé

Complète l'offre des piscines et centres aquatiques du Nord de Paris

Situé sur Taverny et Saint-Leu-la-Forêt, à proximité des axes structurants du Val-d'Oise desservant le Grand Paris et les sites olympiques



4 disciplines olympiques représentées

Water-polo

Natation sportive

Natation artistique

Plongeon

Accueil de nouvelles pratiques sportives en plein essor

Plongée sportive en piscine (PSP)

Hockey subaquatique

Des Espaces Remise en forme et Bien-être

Une salle fitness équipée d'appareils dernière génération

Une balnéo composée de jacuzzi, saunas et hammam double

Un bassin balnéo de 80m2

Un salle de musculation et une salle de danse dédiées aux clubs



Accessibilité

La future piscine sera équipée de dispositifs pour les handicaps moteur, visuel, auditif et mental.

Parmi eux : contrôle des accès, bandes sonores et podotactiles de guidage depuis le parking, systèmes de mise à l'eau, fauteuils de transfert, borne d'accueil, vestiaires, sauna et hammam, sanitaires-douches et bassins seront adaptés.

Infos pratiques

Maître d'ouvrage :

Val Parisis Agglo

Équipe lauréate :

Jacques Rougerie Architectes Associés, architecte mandataire (Paris) ; Ingérop, BET TCE (Rueil-Malmaison) ; LTA, économiste (Paris) ; Atelier Alice Tricon, paysagiste (Boulogne-Billancourt) ; Peutz et Associés, BET acoustique (Paris).

Financeurs :

Région Île-de-France (15 M€) ; Département du Val d'Oise (5 M€) ; Agence nationale du sport (1,5 M€)